# CIRCULAIRE

DE

## Mgr. l'Eveque de Montréal à son Clergé,

*Sur les Bruits de Guerre et la nécessité de s'y préparer.*

---

MONTRÉAL, le 25 Déc. 1861.

MONSIEUR,

Aujourd'hui que l'Eglise célèbre la naissance du *Roi pacifique*, en chantant avec les Anges : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*, l'on n'entend, hélas! que cris et rumeurs de guerre.

Déjà même, notre gouvernement, dans sa sage prévoyance, a cru devoir faire appel à la bonne volonté du pays, par une Proclamation qui ordonne qu'une compagnie de soixante-quinze hommes soit formée, sous quinze jours, pour le service actif, dans chaque bataillon de *volontaires*.

Comme beaucoup de personnes ne lisent pas les journaux, qui reproduisent ces documents officiels, vous ferez bien d'expliquer à vos paroissiens les Ordres qui émanent de l'Autorité Civile ou Militaire, concernant l'enrôlement dont il est ici question.

Vous leur ferez facilement comprendre que tout ce que leur demande le gouvernement est à leur avantage ; et qu'ils doivent s'empresser de répondre à l'appel qui leur est fait. Vous atteindrez sans doute ce but, en leur présentant les considérations suivantes et autres qui se pré-

sentent en foule à tous les esprits sérieux et réfléchis.

La guerre est un fléau toujours redoutable pour un peuple. Or, un des moyens à prendre pour l'éviter, c'est d'avoir des hommes bien armés et bien disciplinés pour repousser l'ennemi. C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous en avertit, en nous disant qu'un Roi qui veut faire la guerre, commence par calculer ses forces ; et s'il trouve qu'il est trop faible pour résister, il s'y prend de loin pour faire la paix. *Alioquin adhuc illo longe agente, legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt.* (Luc. 14, 32.) Il est donc souverainement avantageux pour le pays de s'armer d'avance pour éviter les affreux désastres que cause toujours une invasion ennemie. Or, c'est ce qu'il fera en répondant à l'appel du gouvernement.

Comme on le voit, il n'est pas question aujourd'hui pour les volontaires de partir pour aller verser leur sang sur nos frontières, puisque la guerre avec nos voisins n'est pas même déclarée, et qu'elle ne le sera peut-être pas, surtout s'ils s'aperçoivent que notre Canada a beaucoup de bras vigoureux et bien exercés pour se défendre. Nous aurons donc plus de chance de n'avoir pas de guerre, en nous enrôlant en grand nombre, et de grand cœur, que de rester les bras croisés, comme font d'ordinaire les lâches et les paresseux.

Dans une guerre quelconque, il y a toujours de grands malheurs à déplorer. Les campagnes sont dévastées, les villes incendiées, les propriétés pillées, le commerce ruiné, les

moissons ravagées ; et plus que cela, les peuples sont démoralisés, les filles et les femmes insultées et les mœurs publiques considérablement altérées. En s'armant pour la défense de son gouvernement, on s'arme donc pour la défense de sa propriété, et de l'honneur de sa famille et de son pays. De plus, *on rend à César ce qui appartient à César*, comme nous le recommande si expressément Notre Seigneur dans l'Evangile ; et par conséquent, on accomplit un devoir religieux, qui mérite la récompense éternelle.

En bonne justice, c'est à chaque propriétaire à défendre sa propriété, par tous les moyens honnêtes que lui fournit la loi de Dieu. Or, tout un pays est une grande propriété, partagée entre les différents membres d'une nombreuse famille que l'on appelle nation. C'est donc à tous les membres de cette grande famille nationale, qui sont tous frères étant tous enfants d'un même gouvernement à s'unir d'une union aussi forte que tendre, pour défendre leur commune propriété. Ceux-là n'auraient pas le sentiment de leur existence, qui ne comprendraient pas ce devoir imposé à tous les membres d'une même famille, de se protéger mutuellement.

L'Apôtre St. Paul, en apprenant aux chrétiens à obéir à leur gouvernement, leur fait observer pourquoi un Roi de la terre, qui est le ministre de Dieu et le vengeur du crime, porte l'épée. *Non enim sine causa gladium portat; Dei enim minister est, vindex in iram ei qui malum agit* (Rom. 13, 4). Or, voi-

là que notre Gouvernement, après avoir donné à ce pays des institutions si libérales qu'il en a fait vraiment le plus heureux pays du monde, lui offre aujourd'hui, pour l'aider à se protéger contre l'invasion ennemie dont il est menacé, sa puissante épée, c'est-à-dire, son armée, sa flotte, son argent, enfin, tout ce qui est nécessaire à un peuple qui veut défendre, à tout prix, sa propriété.

Encouragé par des offres aussi libérales, le pays tout entier va donc se rallier, avec empressement, autour du glorieux étendard britannique. En tête de ses bataillons, si toutefois il en faut venir aux mains avec l'ennemi, marcheront les intrépides soldats de Crimée, qui furent envoyés ici pour prendre quelque repos, après cette glorieuse campagne. Rien donc de plus encourageant, pour tous les habitants de ce pays, que cette pensée que, pour défendre leurs foyers, ils combattront côte-à-côte avec des soldats aguerris, et avec des frères à qui un danger commun aura appris à ne faire qu'un seul homme.

Toutes les origines vont donc s'allier intimement et n'en faire qu'une, pour la défense de notre commune patrie. Chacun aura à soutenir, à l'ombre du drapeau de la Grande-Bretagne, son honneur national et sa gloire militaire. Sans doute que les Canadiens d'origine française n'oublieront pas les beaux faits d'armes de leurs pères, dont la mémoire se rattache à tant de personnes et à tant de lieux qu'ils ont sous les yeux. On va voir si les héros de Chateauguay sont encore tous vivants ; et si

le sang qui bouillonnait dans leurs veines, coule dans celles de leurs enfants et de leurs compatriotes.

A la vérité, il n'est question, pour le moment, que d'un engagement volontaire. C'est, sans doute, parce que le gouvernement s'attend qu'il y aura, dans la population du pays, une vraie loyauté, et que, parmi les sujets de Sa Majesté, il se trouvera assez de braves volontaires pour que l'on ne soit pas obligé de faire plus tard des enrôlements en vertu d'une loi qui forcerait les jeunes gens à entrer dans la milice incorporée et tous les autres en état de porter les armes à marcher à l'ennemi, par un commandement général.

Pour prévenir ce cas extrême, ne vaudrait-il pas mieux, pour tous les habitants du pays, s'offrir dès maintenant au gouvernement, pour recevoir de lui des armes de la meilleure espèce, et apprendre à en faire un bon usage, pour la défense de leurs propriétés, que d'attendre que l'ennemi soit entré, pour mettre tout à feu et à sang. Les bataillons de volontaires, bien armés et bien exercés, ne défendront-ils pas le pays avec plus de succès que des troupes de pauvres gens qui, n'ayant point appris à se défendre, iraient au combat comme à une boucherie ? D'ailleurs, n'est il pas évident que le gouvernement s'attachera de plus en plus à un pays dont les habitants lui montreront un si grand dévouement ? Ne favoriserait-il pas, avec une affection encore plus paternelle, les Institutions déjà si libérales qu'il lui a données ? Ne sera-t-il pas par là encouragé à protéger de plus en plus la

Religion qui soutient l'homme sur le champ de bataille, et lui apprend à sacrifier sa vie pour l'amour de Dieu et de sa patrie ? Car un peuple fidèle se fait aimer de son gouvernement, comme un bon enfant se fait aimer de son père.

Au reste, en supposant que le fléau de la guerre, dont nous sommes menacés, nous arrive quelque jour, nous aurons alors de quoi nous rassurer, en pensant que le pays est armé et tout prêt à faire une vigoureuse défense. Tous ceux qui seront appelés à combattre pour repousser l'ennemi de nos foyers, auront appris d'avance à marcher à la victoire, en apprenant à se bien battre, selon toutes les règles de l'art militaire. Ils auront d'ailleurs,pour les absoudre, avant le combat, leurs zélés Pasteurs ; et s'il leur faut mourir en braves sur le champ de bataille, ils les auront à leurs côtés pour mourir en bons chrétiens.

Avec ces principes, et autres que vous saurez faire valoir, au besoin, nos braves gens comprendront qu'il leur est avantageux de s'offrir à leurs officiers, dès maintenant, pour recevoir les armes du gouvernement, et apprendre, par des exercices militaires, à en faire un bon usage.

Fortifiés par nos paroles pastorales ils sauront mépriser les mauvais conseils, qui peut-être leur seraient donnés par des gens ignorants ou mal intentionnés. Ce vieil adage, que la religion grava dans le cœur de nos pères : *Mon âme est à Dieu, et mon corps est au Roi*, animera et soutiendra leur courage.

Pour nous, qui sommes placés entre le vestibule et l'autel, nous ne cesserons de faire entendre au Ciel ce cri de confiance: ***Epargnez, Seigneur, épargnez votre peuple***, en détournant le terrible fléau de la guerre dont nous sommes menacés. Prêchons la pénitence, qui est le seul et unique moyen d'apaiser la colère du Seigneur, dans ces temps mauvais. Ne cessons de répéter, en chaire et partout ailleurs, que c'est moins que jamais le temps de se laisser aller aux plaisirs du monde, aux bals, aux festins et aux soirées dangereuses. Elevons-nous surtout avec force contre l'ivrognerie, la fréquentation des auberges et autres maisons de débauches, les blasphèmes, le luxe, les injustices, les usures et autres excès, qui ont coutume d'attirer, sur la terre, les fléaux du Ciel.

Enfin, nous formerons, pour la nouvelle année qui nous arrive, des vœux ardents, pour qu'elle soit heureuse et comblée de bénédictions. Puissent tous les sombres brouillards, qui semblent nous annoncer de furieuses tempêtes, se dissiper, par la puissante prière de la Glorieuse Mère de Dieu, la Vierge Immaculée! Puisse le monde tout entier jouir enfin d'une paix douce et sereine! Puissions-nous tous, après les peines et les souffrances de l'exil, nous réunir dans la bienheureuse Patrie.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et ob. serv.,

✠ IG., EV. DE MONTRÉAL.